

JEAN DELAY
de l'Académie française

Avant Mémoire

I

D'une minute à l'autre

(PARIS, 1555-1736)

★

nrf

GALLIMARD

HISTOIRE D'UNE QUÊTE

L'histoire sociale d'une famille, suivie à Paris pendant trois siècles dans ses rapports avec son temps, forme l'objet de cette étude. Voici quel en fut le point de départ. Il y a bien des années, peu après la mort de ma mère, je trouvai, parmi quelques papiers anciens qu'elle avait réunis, la lettre suivante. Datée de Saint-Étienne-de-Bayonne, le 23 octobre 1877, elle avait été écrite par son aïeul maternel, Charles Devaux :

« Ma chère Adèle¹,

« J'ai reçu votre lettre et suivant le désir que vous m'exprimez, je m'empresse d'y répondre. Je ne puis vous donner de manière certaine les renseignements que vous me demandez. Je n'ai aucun papier de famille et j'étais persuadé que vous deviez les avoir, Emmanuel les ayant pris lors du décès de mon pauvre père.

« Tout ce que je puis vous dire, c'est que j'ai su par mon père, que mon grand-père, ancien contrôleur des guerres (aujourd'hui intendant militaire), était mort en 1790 ou 1791, au moment où l'on venait l'arrêter dans son château de Champlat, et que ma grand-mère, née de Gramont, qui avait émigré en Belgique, y était décédée en 1823 ou 1824, à Liège autant que je puisse me le rappeler.

« Pour ce qui m'est personnel j'ai longtemps signé de Vaux comme mon père² mais lors de mon séjour à Paris ayant eu

1. Adèle, belle-sœur de Charles, était la veuve de son frère aîné, Emmanuel.

2. Souligné dans le texte.

l'occasion de voir mon extrait de naissance déposé à l'Adm^{on} des Douanes, j'ai constaté que sans doute par erreur mon nom y avait été écrit Devaux et non de Vaux et depuis cette époque j'ai toujours signé suivant l'orthographe de mon acte de naissance. J'attachais, je vous l'avoue, peu d'importance à la particule que nous avons le droit, je crois, de revendiquer, aussi j'ai reculé devant les démarches et les dépenses que j'aurais dû faire pour la rectification de mon acte de naissance.

« Je vous remercie de votre sollicitude pour ma petite-fille¹ dont la santé est parfaite. Tous les miens me chargent d'être leur interprète auprès de vous. Croyez à ma sincère affection. »

Je n'ai pas connu Charles Devaux, mon arrière-grand-père, mais j'ai passé une partie de mon enfance près du lieu où il avait vécu. Sa maison au nom basque, Hégy², sur la colline de Saint-Étienne d'où l'on a vue sur le port de Bayonne, était voisine de l'ancienne abbaye Saint-Bernard qui fut la demeure de sa fille et pour moi, jusqu'au 12 septembre 1916 au petit matin, celle des vacances d'été. Issu d'une famille parisienne, il avait quitté les rives de la Seine pour celles de la Nive et l'Adour où l'avait amené son mariage avec une jeune fille du pays. Leurs enfants demeurèrent à Bayonne et trois générations s'y sont succédé. La lettre faisait allusion à des faits que j'ignorais. Je me promis d'en apprendre davantage, puis n'y pensai guère jusqu'à ce que vienne le temps de ma retraite.

On va, on mène sa vie, tout occupé de chaque jour, et on néglige d'interroger ceux qui auraient pu nous renseigner sur le passé lointain. Quand on s'en avise, ils sont morts. Péguy disait que la mémoire d'une génération s'arrête au mur des quatre, formé par les grands-parents. Au-delà commence un savoir plus ou moins incertain, plus ou moins lacunaire. En dehors des traditions orales il se conserve sur des fibres d'une texture moins périssable que celles de notre tissu nerveux, sans être pour autant à l'abri des moisissures végétales, des hommes incendiaires et des animaux rongeurs. L'avant mémoire est en papier.

1. Émilie Mihura, née à Bayonne le 13 mars 1877, sœur aînée de ma mère, Berthe Mihura.

2. Mot basque qui signifie ferme.



Le père de Charles, Charles-Maurice dit le baron de Vaux, avait été l'un des derniers officiers nommés par Louis XVI au lendemain du 20 juin 1792. Destitué l'année suivante comme officier royaliste, il entra dès le Consulat dans l'administration des douanes dont il devint inspecteur sous le règne de Louis-Philippe. Je lui vois un visage austère, ardent et émacié, sur une photographie contemporaine des débuts de cette technique, qui fut prise vers la fin de sa longue existence. De son baptême à Saint-Eustache le 13 avril 1774 à ses obsèques, le 28 février 1856 à Saint-Ferdinand-des-Ternes, il avait vu passer le règne de Louis XVI, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Première et la Seconde Restauration, la Monarchie de Juillet, la Seconde République, les débuts du Second Empire. Ce qui fit beaucoup de régimes.

Une enquête aux Archives de la Marne m'apprit que le père de Charles-Maurice, Jean, écuyer, contrôleur ordinaire des guerres, seigneur de la baronnie de Champlat, était effectivement décédé dans ce village champenois, non au château mais au presbytère, le 17 brumaire An II¹. La date qui correspond au temps de la Terreur, un ensemble de circonstances qui en quatre ans avaient entraîné sa ruine, l'indication donnée par son petit-fils selon laquelle il serait mort « au moment où l'on venait l'arrêter », l'ignorance de sa sépulture entretiennent des doutes sur les causes et la nature de sa fin prématurée. Il avait alors soixante-trois ans. Par les Archives de Liège, je sus que son épouse, « Joséphine-Cécile Grammont, veuve Devaux », y était décédée le 7 avril 1828, rue du Marché-Neuf, quartier du Sud, où elle vivait seule. L'unique lettre que j'aie pu retrouver d'elle, adressée à son fils Charles-Maurice, est datée de Liège le 8 décembre 1826 : « J'ai commencé hier jeudi 7 décembre ma 77^e année. Je serai bien tranquille quand il plaira à Dieu de trouver qu'il y en a fort assez. »

Une miniature ancienne, provenant de Héguay et que j'ai sous les yeux, représente Joséphine-Cécile sous les traits d'une jeune femme.

1. 8 novembre 1793.

Le regard est bleu, le visage doux et fin sous l'immense coiffure blonde qui fut à la mode vers 1785. Nul de mon entourage ne savait ou ne semblait savoir son histoire et pas davantage ses origines familiales. Comme son nom était écrit tantôt avec un seul m, tantôt avec deux, je le cherchai dans des arbres généalogiques de familles Gramont et Grammont, mais en vain. Peut-être eussé-je renoncé à poursuivre mon enquête si un fait nouveau ne l'avait relancée.

Dans les registres de la paroisse Clichy-la-Garenne, l'une de celles dont l'état civil d'Ancien Régime n'a pas été détruit, un historien de mes amis, Jean Nagle, trouva l'extrait baptistaire que je cherchais. Joséphine-Cécile, baptisée le 8 décembre 1750, dans l'église de Clichy, était fille d'Antoine de Gramont, qui avait sur le territoire de cette paroisse une petite maison, et de Madeleine-Josèphe Fauconnier. Elle était fille naturelle. Quand elle eut vingt ans son père la dota et l'autorisa à porter son nom patronymique, que lui confirma un arrêt du Conseil d'État en date du 20 juin 1775 relatif à son « vray nom de famille » : elle fut appelée Gramont de Lamotte, Lamotte-Beuvron étant alors une seigneurie de son père. Il fut facile de me documenter sur Antoine VII de Gramont, duc et pair, issu d'une illustre maison de Navarre. Mais qui était Madeleine-Josèphe Fauconnier ?

L'extrait baptistaire de Joséphine-Cécile donnait le nom du parrain et de la marraine. Le parrain, Étienne de Maison-Rouge, fut un financier qui défraya la chronique par ses folles prodigalités pour une actrice de l'Opéra, la Romainville. La marraine était Cécile Rotisset, bourgeoise de Paris. Or, la Romainville et Cécile Rotisset ne faisaient qu'une seule et même personne ; elle devint peu après M^{me} de Maison-Rouge, dont Nattier a laissé, dans sa Vénus aux pigeons, la ravissante image. Le duc de Gramont donnait dans sa résidence de Puteaux, où il avait fait construire un théâtre, des représentations musicales auxquelles lui-même, mélomane, participait. Le violoniste Jean-Marie Leclair l'aîné, qu'il s'était attaché, était le compositeur habituel de ces divertissements. M^{lle} Romainville et les demoiselles Fauconnier, Madeleine-Josèphe et sa cadette Marie-Anne, jouaient les principaux rôles. J'ai retrouvé à la Bibliothèque de l' Arsenal un opuscule rarissime, Le danger des épreuves, imprimé en 1749, qui contient le livret d'une pièce représentée chez le duc de Gra-

mont, avec les noms manuscrits des interprètes, malheureusement sans la partition musicale du « Vivaldi français ».

Les sœurs Fauconnier furent prises l'une et l'autre dans le tourbillon de la vie parisienne sous Louis XV. Elles firent partie de cette société frivole et libertine qui, le sourire aux lèvres, courut allégrement à sa perte. « Courtisane jadis célèbre et qui depuis a donné dans le bel esprit », écrit Bachaumont de M^{lle} Fauconnier l'aînée. Elle avait obtenu un privilège du roi pour la publication des Annonces des deuils de cour et d'un Nécrologe des hommes célèbres de France. Les notices, rédigées par une société de gens de lettres, parurent chaque année pendant dix-huit ans, jusqu'à ce qu'elle eût cédé son privilège au Journal de Paris, ancêtre de nos quotidiens. L'intrigante avait renoncé aux intrigues galantes depuis qu'elle avait rencontré Charles Palissot de Montenoy, l'auteur des Philosophes, et s'était retirée avec lui dans une jolie maison d'Argenteuil, au bord de la Seine, qui existe encore aujourd'hui boulevard Héloïse. C'est là qu'elle mourut le 13 septembre 1784, laissant une fille unique, Joséphine-Cécile, épouse de Jean Devaux et mère de Charles-Maurice.

*

Madeleine-Josèphe était fille d'André-Louis Fauconnier, maître perruquier rue des Quatre-Vents, réputé habile dans son métier, et de Madeleine-Marguerite de Gournay. Fauconnier, venu de Longwy, était d'origine lorraine. Madeleine-Marguerite était issue, tant du côté de son père, François de Gournay, que de sa mère, Anne-Magdeleine Gaigny, de familles établies l'une et l'autre à Paris depuis plusieurs générations. L'état civil de la capitale a été détruit par les incendies de la Commune mais, au Minutier central de la rue Vieille-du-Temple, les actes notariés ont été pour la plupart conservés. J'y trouvai, à la date du 28 décembre 1702, chez Dionis le jeune, notaire en l'île de la Cité, le contrat de mariage de François de Gournay et d'Anne-Magdeleine Gaigny. Il était suivi, selon un usage ancien, des signatures de tous les témoins. Ceux-ci, au nombre de trente-quatre, représentaient l'ensemble de la parentèle tant du côté Gournay que du côté Gaigny.

C'est alors que je formai l'aventureux projet, autant dire la gageure, d'identifier chacun des inconnus dont je voyais la signature, parfois malhabile, au bas de la minute¹. Je voulus apprendre leurs degrés de parenté ou d'alliance mais surtout leurs conditions et leurs origines comme pour entrevoir, dans la mesure du possible, la structure et la genèse d'un milieu. D'où venaient-ils, qui étaient-ils ces familiers qu'une messe nuptiale réunit un jour de décembre, sous le règne de Louis XIV, en l'église Saint-Séverin? L'enquête que j'avais crue terminée se prolongeait, s'élargissait, prenait d'autres dimensions, devenait quête. Partie de la recherche linéaire d'une filiation directe, elle s'orientait vers l'étude locale et sociale d'un groupe. En suivant méthodiquement chaque piste, je vis poindre et grandir, de minute en minute, les ramifications d'un arbre familial plongeant ses racines dans le peuple de Paris.

La population de la capitale a toujours été composée d'une grande majorité de provinciaux dont la date d'immigration est plus ou moins récente. Les Gournay étaient venus de Normandie au début du règne d'Henri IV; les Gaigny d'Ile-de-France, plus précisément d'Écouen-en-Parisis, sous le règne d'Henri III. L'arrivée des familles apparentées dont j'ai pu retrouver les provenances, par exemple les Deligny, originaires de Thiérache; les Landais, de Touraine; les Moyen, des Ardennes; les Ganeau, de Bourgogne, se situe vers la fin du XVI^e siècle ou au cours du XVII^e. Un aïeul maternel d'Anne-Magdeleine, maître paumier, faiseur d'éteufs, tenait déjà un jeu de paume au Marais sous François I^{er}, mais l'acte notarié passé par sa veuve le 30 octobre 1555 figure la borne où j'ai dû m'arrêter, faute de documents antérieurs. Je ne dépasse pas davantage cette limite chronologique avec un autre de ses ancêtres, marchand mercier au Palais, qui habitait « au Chevet Saint-Landry » en cette même année. J'en ai pris le millésime pour point de départ dans le déroulement d'une histoire redescendant le cours du temps que l'historien a remonté.

1. La photographie de cette minute (page des signatures) figurera à la fin du tome II, avec l'arbre généalogique des conjoints.



Une généalogie ennuie tout naturellement ceux qu'elle ne concerne pas. L'énumération de noms inconnus, chronologiquement superposés dans une nomenclature de générations, paraît fastidieuse. Elle cesse de l'être si chacun des individus qui la composent est réintégré dans sa personne, situé dans son milieu, replacé dans son époque. Le rôle qui leur est alors dévolu de témoins de leur temps, vu et vécu sous une incidence particulière par des personnages en situation, multiplie les ouvertures sur un passé qui leur est commun avec beaucoup d'autres. Dans cette perspective l'enquête généalogique n'est qu'un fil conducteur pour revivre le Temps et rencontrer l'Histoire.

« Nous n'en finirions pas si nous voulions étreindre, d'une seule main, tout ce qu'il y a nécessairement de réalité historique, de fécondité historique, dans une monographie familiale », remarquait Lucien Febvre dans son plaidoyer Pour une Histoire à part entière¹. Là réside en général l'intérêt des fouilles d'archéologie familiale. Inégalement mais toujours elles exhument des morceaux d'Histoire, ou du moins en ramènent quelques parcelles. Ce qui est évident pour des lignées notoirement mêlées aux affaires publiques ne l'est pas pour les lignées obscures parce que nous les ignorons. Mais dès qu'on réussit à les approcher on y voit apparaître sous des aspects concrets, institutionnels ou événementiels, la corrélation de leurs destins avec l'Histoire qui est la loi commune à tous les niveaux d'une société. Le sort des petits comme celui des grands dépend moins d'eux-mêmes que de la conjoncture. Tout autant que les importants, ou se croyant tels, les gens sans importance, ou soi-disant tels, se trouvent impliqués, consciemment ou à leur insu, dans chaque mouvement du corps social auquel ils appartiennent. Ce déterminisme apparaît mieux dans un enchaînement de générations considéré sous l'optique de la longue durée qu'à l'échelle d'un individu réduit à la courte vue de sa journée.

De nos jours, a-t-on dit, s'est produit l'« éclatement » de l'His-

1. Lucien Febvre, *Pour une Histoire à part entière*, Sevpen, 1962.

toire, son démantèlement en un grand nombre de disciplines qui ont diversifié les questionnaires et amené aux fidèles de Clio des disciples venus d'horizons inattendus. « Hier encore consacrée au récit des événements qui frappèrent les contemporains, à la mémoire des grands hommes et aux destins politiques des nations, l'histoire a changé ses méthodes, ses découpages et ses objets¹. » Non moins qu'au passé d'un pays considéré dans son ensemble, les historiens aujourd'hui s'attachent à analyser la vie quotidienne de ses habitants et à comparer leurs conditions d'existence. Les problèmes d'un paysan du Beauvaisis ne leur paraissent pas moindres ni moins datés que ceux d'un courtisan de Versailles. Le siècle de Louis XIV fut aussi celui de vingt millions de Français.

Chaque monographie familiale apporte sa contribution particulière à la connaissance du passé. Celle que je présente ici a été centrée sur l'histoire sociale de quelques gens de Paris et se propose de situer la vie d'une famille dans la vie d'une cité. C'est en fonction de l'unité de lieu que j'ai procédé à un découpage chronologique, arbitraire comme l'est toute périodisation. Si dans ce compte à rebours la date initiale de 1555 a été imposée par les limites de ma documentation, la date finale de 1855 a été choisie parce qu'elle contenait en puissance, pour la lignée directe que je me suis plus particulièrement attaché à suivre, le départ de Paris et l'implantation dans une province où elle allait se maintenir. Cette année-là en effet le mariage à Bayonne, le 20 novembre, de Charles Devaux, décida pour lui et pour ses descendants d'un nouvel horizon au pied des Pyrénées, celui du vieux port atlantique où se joignent la Nive et l'Adour, la rivière basque et le fleuve gascon.

Entre ces millésimes trois siècles se sont écoulés pendant lesquels je constate la permanence à Paris de dix générations successives. Cette chaîne d'ancêtres parisiens est formée de chaînons ininterrompus représentant chacun l'enfant, masculin ou féminin, du couple précédent. Par rapport à la génération de ma mère (I), ses ascendants ont été numérotés en chiffres romains décroissants à partir de la treizième (XIII). Ce chiffrage permet des comparaisons commodes.

1. Pierre Nora, *Introduction à la Bibliothèque des Histoires*, Gallimard.

D'une part, entre les représentants d'un même échelon, qui sont contemporains; d'autre part, avec les descendants de l'estoc des chromosomes ainsi marqué.

*

Une famille est faite d'une intrication de lignées dont les influences, transmises par le sang ou par l'éducation, s'opposent et se composent. Seule compte la ligne directe dans l'hérédité d'un germe mais l'héritage d'un milieu dépend d'autres facteurs que la transmission séminale des gènes. Le rôle des collatéraux y apparaît souvent considérable. Au sens le plus large le groupe familial n'est pas seulement une entité biologique, limitée aux consanguins ou parents par le sang, mais une entité sociale, englobant les affins ou parents par l'alliance. Aussi bien la généalogie proprement dite n'est-elle que l'assise d'une socio-biographie où la vie d'un individu est reliée à celle d'un ensemble génétiquement mais aussi socialement défini, donnée de culture autant que de nature.

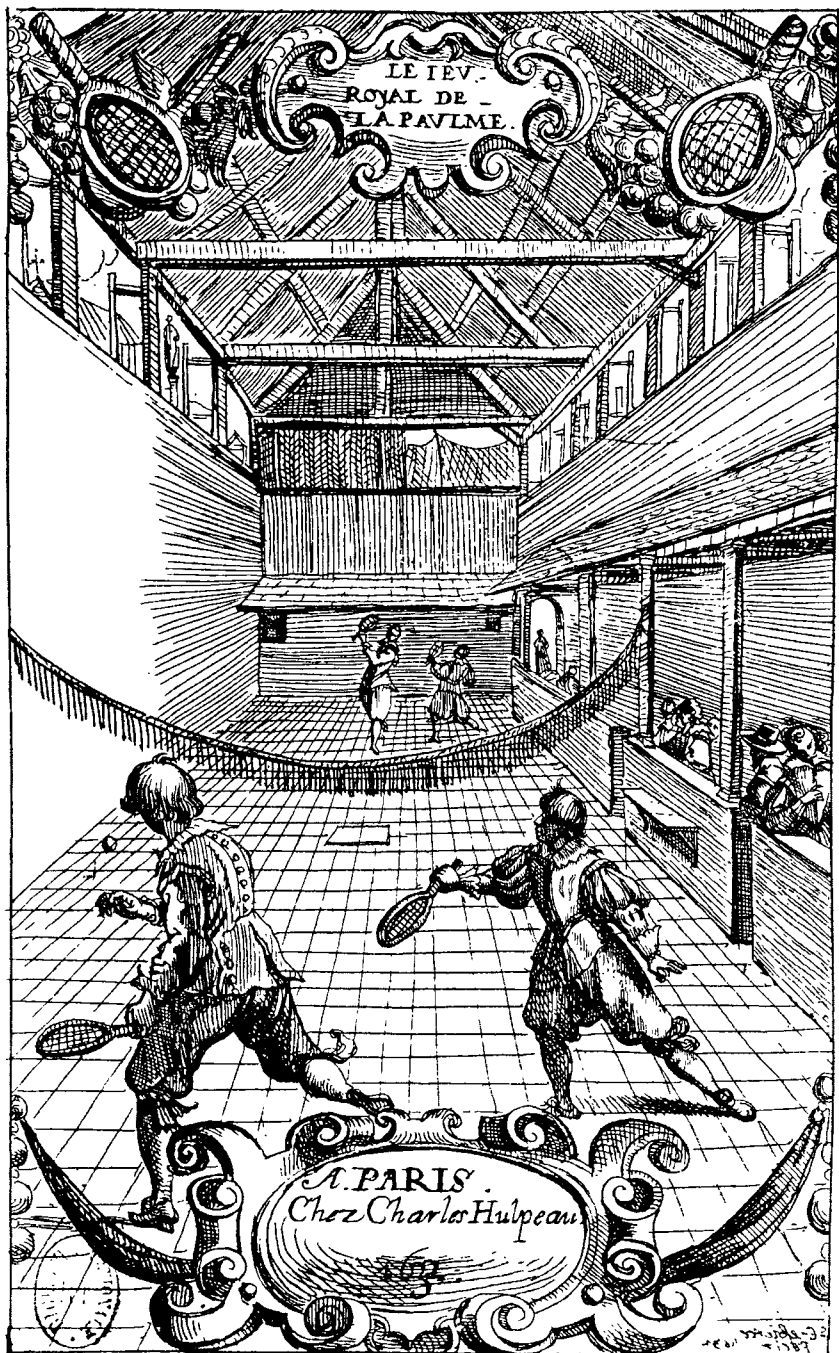
Mon ouvrage est divisé en deux parties — comprenant chacune deux tomes —. La première, D'une minute à l'autre (1555-1736), porte ce titre parce qu'elle est presque tout entière sortie du Minutier central, l'auteur s'étant borné à replacer les actes enregistrés dans leur contexte local, social, historique et à les intégrer dans une conduite de récit. La seconde (1736-1855) descend le cours d'un passé moins lointain mais non moins oublié, en suivant les vicissitudes d'une lignée pendant le turbulent XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e. On y voit la rupture du cercle de famille puis sa reconstitution sur des bases reformées et réformées dans un souci de réaction patriarcale qui jeta sur certains accidents le voile de l'oubli.

La disparition est l'évolution naturelle des souvenirs. Les exigences de l'attention au présent contribuent efficacement à les réduire puis le temps fait son œuvre et les efface. Cependant la mémoire d'une lignée, comme celle d'un individu, est sujette à des défaillances qui ne sont pas toutes involontaires. Elle aussi est soumise aux ordres du cœur et se laisse prendre, plus ou moins spécieusement, à ses

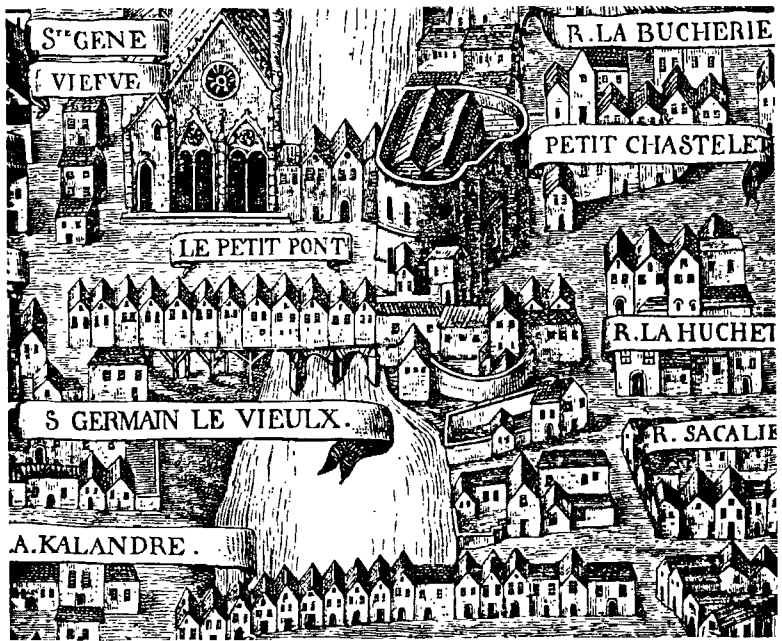
pièges. « J'ai fait cela, dit ma mémoire. Je n'ai pas fait cela, dit mon orgueil. C'est la mémoire qui cède. » Il aura suffi au philosophe d'un aphorisme pour éclairer certaines occultations. L'oubli peut être omission désirée sinon voulue, voire aussi pieusement entretenue qu'une mémoire. Il n'est pas facile de distinguer rétrospectivement dans la méconnaissance d'un passé familial la part de la fatalité et celle de la nécessité, le rôle de la destruction et celui de la discrétion. L'érosion du récit n'est pas toujours ni tout à fait aveugle et chaque remémoration est en définitive récit.

La patience que fut ma longue enquête se termine à une époque où tout devient plus sensible à mes yeux, le cadre étant désormais celui d'une ville où je suis né et où se situent, frappés d'un signe que je reconnais, non seulement mes plus anciens souvenirs mais ceux des êtres chers qui m'ont transmis les leurs. Tracer une ligne de démarcation dans le passé lointain d'une famille à partir du moment où l'entour d'une province s'est substitué à celui de la capitale correspond, de ma part, à une nécessité tout intérieure. Avec un autre paysage commença une autre histoire, et cette histoire-là je ne l'ai pas apprise mais, en quelque sorte, vécue.

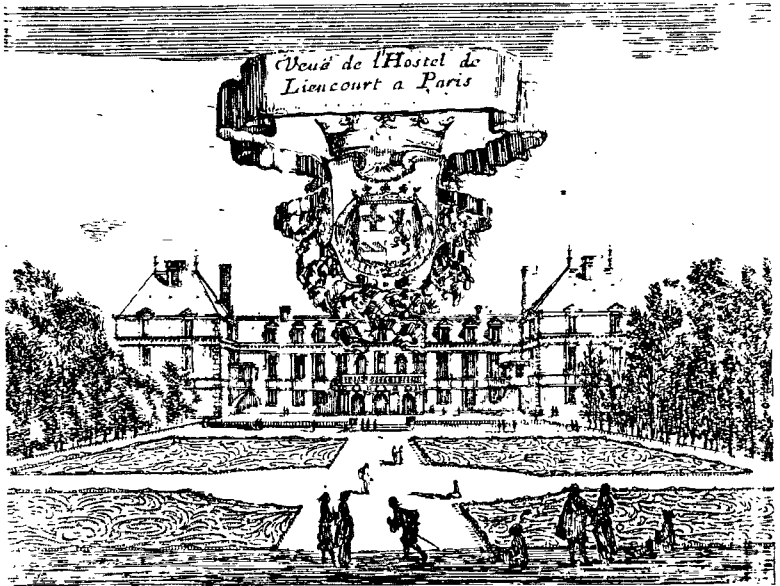
Certes, un demi-siècle s'écoulera encore avant que ne s'inscrivent mes premiers souvenirs mais la familiarité des lieux, des êtres, des noms, des objets, leurs résonances affectives ont rendu cette dernière sorte d'avant-mémoire si peu distante de ma propre mémoire que je ne puis absolument les séparer. Entre ceux que j'ai connus là-bas, jadis, et ceux dont ils m'ont parlé s'est noué un lien nostalgique, réel et rêvé, qui participe au mystère des enfances. J'ai passé presque toute ma vie d'homme à Paris mais, la vieillesse étant venue, les ombres du pays natal ont pris une singulière présence, comme si le long séjour aux rives de la Seine m'avait rendu plus proches celles de la Nive et l'Adour, la colline de Saint-Étienne aux portes de Bayonne, la maison au nom basque où mon arrière-grand-père écrivit la lettre laconique qui fut, cent ans après, l'origine de ma quête.



1. Un jeu de paume à Paris en 1632. B.N.



II



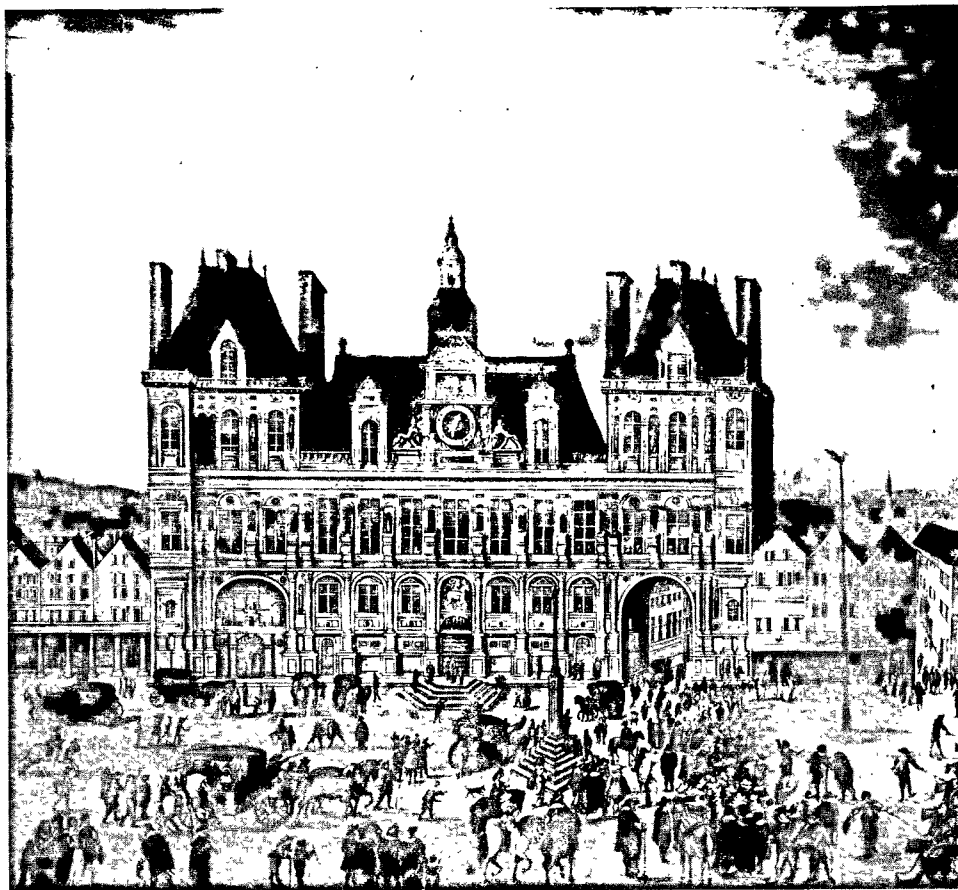
III

II. Le Petit-Pont et ses maisons (Plan de la Tapisserie). *B.N.*

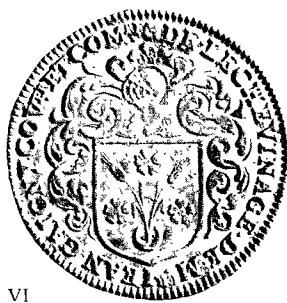
III. L'hôtel Liencourt, rue de Seine (Silvestre). *B.N.*



IV. Les échevins en 1644 (Claude Mellan). B.N.



V



VI

JEAN DELAY

Avant Mémoire

L'histoire sociale d'une famille, suivie à Paris pendant trois siècles dans ses rapports avec son temps, forme l'objet de cette étude. Elle commence au Paris des derniers Valois et finit au Paris d'Haussmann. Remontant le cours du passé, l'auteur a retrouvé dans la capitale la présence de sa lignée maternelle pendant dix générations successives.

La première partie, qui comprend deux volumes, a pour titre *D'une minute à l'autre* parce que les recherches ont eu pour base le Minutier central de la rue Vieille-du-Temple. Mais un acte notarié reste lettre morte s'il n'est intégré dans son contexte local, social, historique. C'est en retrouvant à travers mémoires, chroniques, journaux, correspondances, archives publiques et privées, la vie du quartier, du métier, de la maison, la trame des événements quotidiens dont est tissée l'histoire, que ces textes inanimés deviennent les jalons d'une quête.

L'intérêt historique d'une monographie familiale de longue durée est de rencontrer une suite de témoins des temps révolus. Les exemples réunis montrent la mobilité sociale d'un échantillon de population parisienne plongeant ses racines dans le peuple et accédant à différents niveaux à la bourgeoisie. C'est ici une socio-biographie, complémentaire par son objet et ses méthodes de la psycho-biographie telle que Jean Delay l'avait précédemment définie dans son étude sur *La Jeunesse d'André Gide*.

Jean Delay – Né à Bayonne en 1907. Médecin des hôpitaux de Paris, professeur à la Faculté où il a enseigné pendant trente ans. Spécialiste des rapports du cerveau et de la vie mentale, il a publié une œuvre d'humaniste moderne, scientifique et littéraire. Membre de l'Académie de médecine (1955), de l'Académie française (1959), docteur honoris causa de plusieurs universités étrangères. Il est décédé en 1987.

nrf



9 782070 286393



79-III A 28639

ISBN 2-07-028639-8

Extrait de la publication